

Critères d'évaluation des stages LA 1 & 2

I. Modalités du stage

1. Établissement d'accueil

Les étudiants des licences appliquées doivent effectuer :

- un stage ouvrier après leur 1ère année de licence L1.
- un stage technicien après leur 2^{ème} année de licence L2.

Le **stage ouvrier** ainsi que le stage **technicien** doivent s'effectuer **en entreprise** et doivent **durer 4 semaines minimum** (20 jours pleins), *de façon continue*.

Remarque:

- Un redoublant en 1ère année de licence qui a fait deux stages un à sa première année et un à sa seconde année d'étude en 1ère année, ne peut demander la validation de ce dernier en tant que stage technicien. En effet, il faut avoir validé la 2ème année de licence avant d'entamer un stage technicien pour avoir les connaissances théoriques nécessaires. Ainsi, ses deux stages comptent comme stages ouvrier.
- Pour les licences fondamentales, les deux stages (ouvrier et technicien) sont facultatifs mais fortement recommandés.

2. Procédure d'affectation

- Retirer une fiche de stage au service des stages.
- Une fois la fiche remplie par la société dans laquelle serait effectué le stage, la déposer au service de stages pour une validation par le directeur des études et stages.
- Suite à la validation, le service de stages vous communique une **lettre** d'affectation de stage.
- A la fin du stage, l'étudiant doit récupérer de l'entreprise une attestation de stage dont il doit déposer une copie au service de stage.

3. Critères de validation pédagogique du sujet de stage

Le sujet du stage doit concerner des <u>notions vues</u>, <u>ou mettre en œuvre des compétences acquises lors de votre cursus</u> en Licence. Les domaines et sujets possibles sont alors nombreux.



a) stage ouvrier

Un **stage ouvrier** a pour objectif de favoriser un premier contact de l'élève avec un environnement professionnel qui ne lui est pas forcément familier. Il permet à l'étudiant de se familiariser avec les situations relatives à la recherche de stage et à la mise en relation avec l'entreprise, qui présentent une analogie avec celles rencontrées lors de la recherche d'un emploi.

L'étudiant devrait comprendre le fonctionnement de l'entreprise tant au plan opérationnel qu'organisationnel et humain.

L'étudiant occupe une position d'exécutant, d'ouvrier ou d'agent technique en vue de comprendre les difficultés du travail d'un ouvrier pour mieux préparer son avenir. Il est préférable qu'il se déroule en milieu industriel ou technique.

Lors de ce stage, l'étudiant est conduit à faire preuve d'autonomie et à développer ses capacités d'adaptation en se confortant aux exigences et aux méthodes de l'entreprise, et en s'adaptant à des tâches pratiques, tout en comprenant les enjeux.

Exemples:

- pour les étudiants en LASCMI: opérateur sur une ligne de production, maintenance (automobile, ferroviaire, etc.), programmeur, etc.
- pour les étudiants en LATMW le travail peut porter sur : une programmation (C, Java, ...), une animation vectorielle, du montage image et son, de la photographie numérique, une conception ou maintenance de site Web, des applications mobiles, une maintenance de réseaux informatiques, du développement de multimédia, Infographie (préparation et réalisation de supports de communication visuelle assistées par ordinateur),...

b) stage technicien

Le stage technicien permet la découverte du travail technique de base et l'application des connaissances scientifiques acquises. L'étudiant est donc amené à réaliser des travaux en relation directe avec sa spécialité, et ce sous la direction d'un responsable de la société. Le travail peut être fait sous forme d'un mini-projet au sein de l'entreprise (qui définit le cahier des charges, et fournit les l'assistance nécessaire).

Le stage technicien a l'objectif de mettre en pratique les acquis des matières principales en termes :

- d'algorithmique, de programmation C, d'électronique, d'automatique (API, etc.) ... pour les LASCMI.
- D'algorithmique, de programmation orientée objet (C++, JAVA, etc.), de développement Web, d'animation 3D, ... pour les LATMW.



Cependant, le minimum qui devrait être acquis grâce à ce stage serait les normes et les exigences dans la rédaction d'un rapport scientifique et professionnel. Ce stage est exclusivement réalisé en professionnel pour un apprentissage des méthodologies de recherche de travail. A la suite de ce stage, l'étudiant devrait présenter un rapport écrit et oral.

II. Critères d'évaluation du stage

1. Rapport de stage

L'étudiant doit rédiger un rapport d'une **quinzaine de pages maximum** sur le travail effectué, en expliquant le contexte, les objectifs, les réalisations, les difficultés, etc. et avec un regard critique et constructif : apports du stage, avantages et inconvénients des opérations, du fonctionnement etc.

Exemples d'observations et\ou de critiques : respect des normes de sécurités, adoption de solutions, logiciels, technologie, matériels adéquat et d'actualité, ...

L'évaluation du stage ouvrier se fait par au rapport uniquement. Pour le stage technicien, l'étudiant est appelé à faire une soutenance orale. L'appréciation du maître de stage est un élément déterminant dans l'évaluation.

La rédaction du rapport doit obéir aux critères donnés en paragraphe IV.

Rapport (Stages Ouvrier et Technicien)				
FORME	 Maîtrise du logiciel de rédaction ex. Word (Sommaire, liste des figures, liste des tableaux, légendes, webographie, bibliographie, automatiques, justification du texte,) 	/4		
	Niveau linguistique	/2		
FOND	Mise en contexte du travail	/2		
	Clarté des objectifs	/2		
	Description des tâches réalisées	/3		
	Aspect critique — Description des difficultés rencontrées	/2		
	Intérêt par rapport à la formation	/3		
	Acquisition des compétences techniques	/2		
Total				

2. Soutenance—Présentation orale



Présentation orale (pour Stage Technicien)				
FORME	Qualité des diapositives	/4		
	Niveau linguistique	/3		
	Mise en valeur du travail effectué	/5		
FOND	Qualité des réponses aux questions	/5		
	Intérêt par rapport à la formation	/3		
	/20			

III. Conseils pour le bon déroulement du stage

- Un peu d'humilité : adopter le bon comportement avec les ouvriers est la clé d'une plus-value réelle. C'est eux qui vous donneront le plus d'information et de savoir-faire à ce niveau.
- Ayez un regard critique sur tout ce qui vous entoure, c'est ainsi que vous apprendrez le plus
- Soyez assidu, ponctuel, et bosseur c'est ainsi que vous pouvez décrocher un second stage pour votre projet de fin d'étude ou encore un emploi au sein de la société. Un futur ça se travaille dès maintenant!

IV. Guide de rédaction du rapport

1. Introduction

Le rapport de stage doit dépasser la simple description, il doit traduire l'implication, la rigueur et le professionnalisme de l'étudiant.

Ce manuel donne les consignes à respecter impérativement pour garantir la qualité et l'homogénéité des mémoires. Le présent texte peut servir de modèle pour tous les mémoires.

- Le texte doit être clair, précis et concis permettant une lecture fluide (phrases courtes, ponctuées, typographie soignée) ; pas d'état d'âme ou de jugements de valeur.
- Les différentes parties du document doivent s'enchaîner de manière naturelle pour le lecteur. Chaque partie et chapitre doit comporter un titre « parlant ». Les titres ne doivent



comporter aucune ambiguïté, et doivent annoncer exactement tout ce qui se trouve et rien que ce qui se trouve dans la rubrique. Les titres doivent être précis.

- Il est impératif de citer les sources bibliographiques à chaque fois que cela est nécessaire. Le lecteur doit pouvoir clairement distinguer ce qui relève du travail personnel de ce qui est tiré de la littérature.
- Les schémas/figures et tableaux doivent être numérotés et accompagnés d'une légende avec une référence. Cette légende doit être suffisamment claire pour que chaque tableau/figure puisse être compréhensible sans avoir recours au texte du mémoire. Deux figures/tableaux ne peuvent pas avoir une même légende.
 - Les citations doivent être correctement référencées et utilisées à bon escient.

2. Mise en page

Le mémoire est à rédiger avec une police de caractère Times Romain ou Times New Roman, corps 12, minuscule, interligné 1.5, sans césure dans le texte. Veiller aux lignes seules en bas et haut de page (format > paragraphe > enchaînement > éviter veuves, orphelines). Les auteurs qui désirent mettre en valeur un terme peuvent le faire en utilisant l'italique ou le gras, mais jamais le soulignement. Eviter au maximum d'utiliser les lettres majuscules dans les titres et dans le texte.

3. Format de page

3.1. Marges

Les pages possèdent les caractéristiques suivantes (avec le logiciel Word, faire Fichier > Mise en page > Marges) :

Haut	2,5 cm	
Bas	2,5 cm	
Gauche	3 cm	(pour tenir compte de la reliure)
Droite	2,5 cm	
En-tête	1,0 cm	
Pied de page	1,0 cm	

3.2. En-tête et bas de page

La pagination et les titres courants sont insérés dans l'en-tête, en Times Romain maigre, corps 10.

Affichage > En-tête > :

- > Bas de page > insérer le numéro de page (#);
- > En-tête de page > insérer le titre du mémoire (40 caractères maximum) puis 5 espaces blancs puis le nom du ou des auteur (s).

4. Composition de la page de garde

Un modèle de page de garde doit être conforme au modèle téléchargeable depuis votre compte ISIMG.

5. Titre des paragraphes

Ils sont tous alignés à gauche, en numérotation décimale (la numérotation est toujours en roman même si le titre qui suit est en italique) ; les espaces définis « avant » et « après » ces inters se gèrent en fonction de leur place dans le texte (en haut de page, ou immédiatement suivis d'un autre « inter », etc.). Ils se présentent ainsi :



2. Titre de niveau 1 (24 pts avant, 12 après)

2.1. Titre de niveau 2 (24 pts avant, 12 après)

- 2.1.1. Titre de niveau 3 (style Inter-3) (12 pts avant, 6 après)
- 2.1.1.1. Titre de niveau 4 (style Inter-4) (12 pts avant, 6 après)

Les inters ne doivent pas être isolés en bas de page, mais toujours suivis d'un paragraphe (format > paragraphe > enchaînement > paragraphes solidaires).

6. Les notes de bas de page

Elles sont en corps 10, interlignées 11 points, justifiées sans alinéa, numérotées de 1 à n, surmontées d'un filet maigre de 2,5 cm. L'appel de note dans le texte est en corps 10, non exposant, (format > police > espacement > décalage haut 3 pts).

7. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n, les tableaux également (références > Légendes > Insérer une légende). Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times 12 justifiées, centrées, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre, avec un espace de 24 points après. La légende de la figure doit être placée en dessous de la figure et celle du tableau par-dessus le tableau.

Les figures, illustrations et tableaux doivent être cités et expliqués dans le texte (références > Légendes > Renvoi).

Cadre et quadrillage en trait fin.

Une ligne de blanc au-dessus, une ligne de blanc entre la figure ou le tableau et la légende.

Deux lignes de blanc sous la légende.

Figure 3. Consignes

8. Formules

Les formules qui font l'objet d'un renvoi dans le texte (références > Légendes > Renvoi) sont numérotées de (1) à (n) entre parenthèses (références > Légendes > Insérer une légende). Ce numéro, placé sur la première (ou la dernière) ligne de la formule, est aligné sur la marge de droite. La formule est précédée et suivie d'une ligne de blanc. Si la formule doit être coupée (pour cause de longueur) mettre 1/2 ligne de blanc entre les lignes de l'expression.

EXEMPLE:

$$e^x = 1 + \frac{x}{1!} + \frac{x^2}{2!} + \frac{x^3}{3!} + \cdots, -\infty < x < \infty$$
 éq. 1



9. Enumérations

Les auteurs peuvent utiliser les différents types de puces, de différentes tailles s'il existe plusieurs niveaux. Exemple :

- énumération de premier niveau
 - énumération de deuxième niveau

Le texte doit toujours revenir en début de ligne.

10. Remarque ou note

Les termes « remarque » ou « note » se composent en petites capitales maigres suivies d'un point, puis d'une espace, puis d'un tiret long et sans alinéa.

Note. — ...

REMARQUE. — ...

11. Typographie

- Pour les textes rédigés en français :
- les signes suivants [: ; ? %], se composent avec une espace insécable avant et une espace après ;
 - la virgule et le point n'ont pas d'espace avant ;
 - les guillemets typographiques ont « une espace insécable avant » ;
 - les signes : (parenthèses) {accolades} [crochets] n'ont pas d'espace à l'intérieur ;
 - points de suspension... (sans espace avant);
 - une espace avant et après les signes : = , + , -.
- Pour les textes rédigés en anglais, la typographie est différente (pas d'espace avant les signes : ; ? % et guillemets "pour l'anglais" sans espace).

12. Bibliographie

Il s'agit des conventions qui régissent les citations d'autres travaux de la littérature. Nous distinguerons les conventions relatives à la citation elle-même (dans le corps du texte), et les conventions relatives à la référence complète dans la liste des références, à la fin du mémoire.

<u>NB:</u> Toute référence citée dans le texte doit impérativement figurer dans la liste des références. Réciproquement, toute référence présente dans la liste des références doit être citée au moins une fois dans le texte

Les références sont rassemblées en fin de chapitre ou de mémoire par ordre alphabétique. Leur référence est du type (Kolski, 1997) pour un auteur, (Kolski et al., 1998) pour plusieurs auteurs.

- Pour les ouvrages : titre en italique, le reste en romain.
- Pour les revues et actes de conférences publiés : titre de la revue ou de la conférence en italique, le reste en romain.
 - Pour les rapports internes et les thèses : texte tout en romain.

Voici, en guise d'exemple, quelques cas de figures parmi les plus courants :

Kolski C., Interfaces homme-machine, Paris, Editions Hermès, 1997.

Demeure I., Farhat J., « Systèmes de processus légers : concepts et exemples », *Technique et Science Informatiques*, vol. 13, n° 6, 1994, p. 765-795.

Lallouet A., « DP-LOG : un langage logique data-parallèle », *Actes des 6^e journées francophones de programmation logique et programmation par contraintes JFPLC'97*, Orléans, 26-28 mai 1997, Paris, Editions Hermès, p. 53-68.

Braun T., Diot C., Hoglander A., ROCA V., An experimental user level implementation of TCP, rapport de recherche n° 265, septembre 1995, INRIA.



Nawrocki A., Contribution à la modélisation des câbles monotorons par éléments finis, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1997.